



Bruxelles, le 22 mai 2015

Le fait de la semaine

La Commission européenne a présenté mercredi 20 mai sa stratégie pour un marché unique du numérique. Une initiative qui pourrait créer de nouvelles opportunités pour les entreprises européennes et qui sera source d'emplois. Françoise Grossetête est intervenue pour insister sur l'importance de mettre rapidement en place des mesures concrètes : *"Soit l'Europe monte à bord, soit l'Europe deviendra une simple colonie du monde numérique; l'Europe doit être créatrice de numérique, pas seulement consommatrice!"*.

Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)

Les députés européens ont voté le jeudi 21 mai une résolution sur la mise en œuvre de la PSDC. Elle s'inscrit dans la perspective du Conseil européen des 25 et 26 juin 2015 lors duquel seront abordés les questions de sécurité et de défense. L'objectif est de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée, de renforcer la cyber-défense et de faire face à l'immigration illégale.

Soulignant que l'environnement sécuritaire de l'Union européenne et de ses pays voisins à l'est et au sud a atteint un niveau d'instabilité sans précédent depuis la fin des années 90, les députés s'inquiètent que l'Union ne soit pas en mesure d'être un acteur décisif et soudé face aux diverses menaces.

Ils demandent notamment le renforcement de l'Agence européenne de défense (AED) et de la base industrielle et technologique de défense européenne et encouragent les États membres à atteindre les objectifs capacitaires de l'OTAN, qui nécessitent un minimum de dépenses militaires de 2 % du PIB et de 20 % de leur budget de défense en équipements majeurs, y compris en matière de recherche et développement.

"L'Union européenne et les États membres ont le devoir d'agir pour se protéger mais aussi d'agir pour réduire l'instabilité dans notre voisinage immédiat, la France ne doit pas porter seule le fardeau!" a réagi Françoise Grossetête.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Mercredi 20 mai, les députés européens ont voté en faveur d'une nouvelle directive visant à renforcer les règles de l'Union européenne contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les propriétaires réels de sociétés devront désormais être inscrits dans les registres centraux des pays de l'UE, ouverts à la fois aux autorités et aux personnes ayant un "intérêt légitime", comme les journalistes d'investigation. C'est la première fois qu'une directive contraindra les États membres à tenir de tels registres centraux. Les eurodéputés ont également approuvé un règlement sur les "transferts de fonds", qui vise à améliorer la traçabilité des payeurs et des bénéficiaires ainsi que de leurs actifs.

Pour Françoise Grossetête, "ce vote constitue un signal fort du Parlement européen contre l'évasion fiscale et le financement du terrorisme. L'éradication de telles pratiques illégales nécessite une forte volonté politique et une coopération à tous les niveaux".

"S'il facilite l'établissement des entreprises dans les différents États membres, le marché intérieur de l'UE peut aussi offrir des occasions plus nombreuses de développer ce type d'activités criminelles. Il était donc nécessaire pour s'y opposer que l'Union européenne légifère sur cette question. Tant le blanchiment de capitaux que le financement du terrorisme constituent des obstacles au fonctionnement harmonieux, à la stabilité du système financier et au bien-être de la société" a-t-elle déclarée.

Face au défi de l'antibio-résistance, il est temps d'agir!

Le Parlement européen a adopté mardi 19 mai en session plénière un rapport dont les recommandations visent à améliorer la sécurité des patients et à lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Françoise Grossetête s'est félicitée de cette ambition, estimant que la résistance aux antibiotiques est aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique, avec près de 25 000 morts par an dans l'Union européenne, un chiffre en constante augmentation.

"Il est absolument essentiel de ne pas considérer le problème par le petit bout de la lorgnette; il faut certes encadrer et restreindre la consommation d'antibiotiques en bout de chaîne, mais il faut aussi encourager le développement de la recherche en antibiothérapie, rendue quasi atone par des barrières d'ordre économique, politique ou scientifique" a déclaré la députée européenne.

« Étant pour ma part rapporteur du nouveau projet de règlement sur les médicaments vétérinaires, j'ai insisté pour que ce texte comprenne un certain nombre de recommandations pour la santé animale, telles que l'interdiction de l'usage préventif, la promotion des bonnes pratiques d'élevage, l'interdiction de la vente en ligne ou encore la création d'une liste d'antibiotiques réservés à la médecine humaine, conforme aux recommandations de l'OMS et de l'Agence européenne du Médicament." Françoise Grossetête a de plus plaidé pour que ces mesures soient appliquées rapidement et avec la plus grande fermeté, le temps étant aujourd'hui plus que jamais à l'action!

Le chiffre de la semaine

3 : c'est le nombre de pays européens (France, Allemagne, Italie) qui se sont engagés lundi 18 mai à coopérer en vue de la réalisation d'ici 2025 d'un drone militaire européen, un programme qui pourrait représenter plusieurs milliards d'euros d'investissements et permettre à l'Europe de gagner son indépendance sur un marché dominé jusqu'ici par les États-Unis et Israël.
